

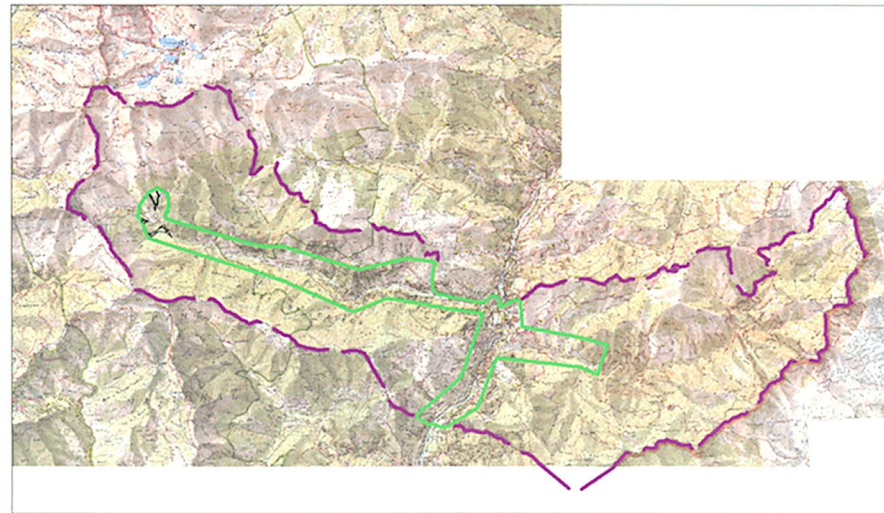


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

4.1

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES COMMUNE DE SAORGE



Plan de zonage Phénomènes avalancheux

Fond topographique

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DRM-D 3141

Gérard GAVORY
Gérard GAVORY
Janvier 2013

Echelle : 1/10 000

PRESCRIPTION DU PPRN : arrêté du 20 MARS 2008 modifié par l'arrêté du 14 JUIN 2010

ENQUÊTE DU : 3 Août 2012 AU : 3 Septembre 2012

APPROBATION DU PPRN : 25 FEV. 2013

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE EAUX ET RISQUES

